

PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'INTIMIDATION OU DE HARCELEMENT ENTRE ELEVES

PAR LA METHODE DE PREOCCUPATION PARTAGEE

Commune :	Ecole :
Membres de l'équipe référente pHARe de l'école : ...	Présentation du protocole : -En conseil des maîtres le : ... -En réunion de rentrée le : ... -En conseil d'école le : ...

1- Révélation des faits					
<input type="checkbox"/> Signaux faibles	<input type="checkbox"/> Elève (s)	<input type="checkbox"/> Famille	<input type="checkbox"/> 30 20	<input type="checkbox"/> DIVEL	<input type="checkbox"/> Autre



2-L'équipe référente de l'école est informée, prend contact avec la circonscription et prend en charge l'élève cible (victime)	
En le recevant le jour même (voir fiche d'aide à l'entretien)*	Personne qui mène l'entretien : Lieu :



3-L'équipe référente de l'école prend en charge la communication avec les parents de l'élève cible	
En les recevant le jour même, après l'entretien élève, pour les informer et les rassurer sur la conduite à tenir choisie par l'équipe ressource (voir fiche d'aide à l'entretien)	Personne qui mène l'entretien : Lieu :



4-L'équipe référente de l'école prend en charge le ou les élèves intimidateur(s)	
En le ou les recevant sous la forme de courts entretiens* ayant pour but : - d'exprimer la préoccupation liée à la situation (ses effets) - de restaurer l'empathie envers l'élève cible - de rechercher des solutions avec les intimidateurs qui doivent s'engager Ces entretiens sont courts et répétés sur un temps court (un à deux entretiens par jour pendant 10 jours à deux semaines, voir fiche d'aide à l'entretien)	Personne qui mène les entretiens : Lieu :



5-L'équipe référente de l'école prend à nouveau en charge l'élève cible (victime)	
En le recevant au bout de quelque temps pour : -faire un état des lieux - savoir comment se sent l'élève - quels sont les éventuelles avancées - rechercher des solutions qu'il (elle) peut envisager aussi de son côté (voir fiche d'aide à l'entretien)	Personne qui mène l'entretien : Lieu :



La situation est résolue	La situation n'est pas résolue
L'équipe référente de l'école reste vigilante. Entretien de suivi avec l'élève cible (et sa famille si besoin) au bout de quelques temps.	L'équipe référente de l'école prend contact par mail avec l'équipe pHARe de la circonscription via le secrétariat ce.0422034h@ac-lyon.fr

*L'adulte qui mène les entretiens n'adopte pas une attitude de juge mais plutôt de celle d'un diplomate qui mêle courtoisie et obstination pour chercher une issue à la résolution du conflit.

Les points positifs du choix de ce protocole	Les points de vigilance à prendre en compte
<ul style="list-style-type: none">- Protocole simple, d'autant plus facile à mettre en œuvre que le climat scolaire s'y prête, que les élèves auront été préparés par une éducation à l'empathie- Protocole dans la continuité des actions de prévention contre les violences scolaires et le harcèlement- Permet une réactivité immédiate pour une bonne efficacité	<ul style="list-style-type: none">- L'adulte référent peut être sollicité pour un certain nombre de rendez-vous, si c'est un enseignant il devra pouvoir compter sur les autres membres de l'équipe pour la gestion de ses propres élèves- L'adulte référent doit avoir suivi autant que possible une formation aux entretiens

L'équipe pHARe de la circonscription peut accompagner l'équipe référente de l'école :

Méthode de préoccupation partagée :

- Pour des formations et conseils sur la conduite des entretiens
- Pour des conseils sur la conduite des rendez-vous avec les parents
- Pour la mise en œuvre des sanctions éventuelles

Protocole national

- dans sa mise en œuvre
- dans la prise de décisions (signalement/ traitement d'une situation singulière (discrimination, cyberharcèlement etc...))
- pour des conseils sur la conduite des entretiens, notamment avec la famille du/des élèves supposés intimidateur(s)

Dans tous les cas

- dans la mise en place d'actions auprès des classes (prévention et/ou actions post traitement)
- dans un travail de fond sur le climat scolaire
- autres besoins à la demande des équipes d'écoles ...